

Dix Français proposent à Netanyahu de prendre la place de Salah Hamouri en prison

2 juillet 2018



Malgré les démarches d'Emmanuel Macron et du ministère des affaires étrangères, le gouvernement israélien vient de prolonger de trois mois la détention administrative, sans procès ni charge, du jeune avocat franco-palestinien qui a déjà passé dix mois dans une prison israélienne.

Dix personnalités à la retraite – dont plusieurs anciens parlementaires – ont adressé jeudi une lettre au premier ministre israélien Benjamin Netanyahu [[lire ici le texte de la lettre](#)] dans laquelle ils lui proposent d'être emprisonnés en Israël à la place de la Salah Hamouri, jeune avocat franco-palestinien né et résidant à Jérusalem, détenu administrativement en Israël depuis le 23 août 2017 sans procès et sans qu'aucune charge ait été retenue contre lui.

D'abord placé en détention administrative pour six mois, Salah Hamouri, qui est en droit citoyen français, a vu sa détention prolongée de quatre mois. Alors qu'il devait être libéré le 30 juin après 10 mois d'incarcération arbitraire, Salah Hamouri vient d'apprendre que le premier ministre a ordonné une nouvelle prolongation de sa détention de 3 mois supplémentaires.

Et cela malgré les démarches du président de la République et du ministère des Affaires étrangères, que le gouvernement israélien a délibérément ignorées. Et alors que l'ONU juge, comme Paris, cette détention « arbitraire et illégitime ».

Tout se passe, en fait, comme s'il s'agissait de contraindre Salah Hamouri, marié à une citoyenne française et père d'un jeune enfant, à quitter Jérusalem et la Palestine.

C'est pour dénoncer l'acharnement des autorités israéliennes, manifester leur attachement à la liberté et réclamer le respect du droit international, que ces « dix retraités », qui ont informé les autorités françaises de leur démarche, proposent de remplacer Salah Hamouri en prison.

Paris, le 28 juin 2018
Monsieur Benjamin Netanyahu
Premier ministre
Aux bons soins de
Son Excellence Aliza Ben-Noun
Ambassadrice d'Israël en France
6, rue Rabelais
75008 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Nous sommes 10. Nous avons en commun le fait de ne plus être en activité professionnelle. D'origine et d'opinions diverses, nous sommes tous engagés pour que les Palestiniens disposent de leurs droits reconnus par la communauté internationale. Nous sommes tous des militants pour la libération de notre compatriote Salah Hamouri. Nous avons aussi tous en commun d'être attachés aux libertés fondamentales et au respect des droits inaliénables des citoyens qui sont l'essence même de toute démocratie.

De naissance franco-palestinien, né et vivant à Jérusalem, Salah Hamouri, avocat, ne dispose ni de la citoyenneté israélienne ni de la nationalité palestinienne. En droit, il est français. Nous ne pouvons donc rester indifférents à la situation insupportable réservée à notre compatriote qui a été arrêté chez lui le 23 août dernier et placé pour 6 mois en détention administrative sur demande de votre ministre de la Défense.

Aucune charge ne pèse sur lui, aucun procès n'a eu lieu contre lui. C'est une détention arbitraire, illégitime. Cette qualification n'est pas seulement la nôtre : elle est également partagée par les autorités françaises et par l'ONU. A la fin de ces 6 mois de prison vous avez donné l'ordre de prolonger sa peine de 4 mois continuant de la sorte à violer vos engagements internationaux en matière des Droits de l'homme.

Comme si ces 10 mois de prison totalement odieux n'étaient pas suffisants vous avez le 30 juin, date de sa sortie annoncée, décidé de prolonger encore de 3 mois sa détention.

C'est insupportable et inadmissible. Vous le privez de liberté sans raison justifiée et ceci dans un but clair : la volonté de le faire partir de sa terre natale, la Palestine et Jérusalem.

Nous ne pouvons pas non plus laisser sans réagir une telle situation. Nous ne pouvons accepter de voir notre diplomatie, et donc la France, insultée et méprisée de la sorte.

C'est pourquoi nous vous écrivons pour vous faire une proposition.

Salah Hamouri est désormais avocat. Il a fondé une famille. Il a un jeune enfant. Sa détention est sans fondement. Salah Hamouri doit pouvoir construire sa vie d'homme, de mari, de père.

C'est pourquoi en échange de sa libération nous vous proposons de le remplacer dans sa prison. Nous sommes 10 Françaises et Français. Nous avons un âge certain. Nous sommes prêts à nous offrir en otages de votre politique illégale et à prendre sa place en prison.

Cet échange devrait vous convenir. Il ne serait pas de votre décision mais de la nôtre quand bien même nous récusons ce type d'emprisonnement arbitraire.

Nous ne pouvons plus supporter cet acharnement contre Salah Hamouri que nous connaissons bien. Nous ne pouvons plus supporter que notre compatriote soit illégalement, sans causes réelles et fondées, privé d'une vie d'homme jeune. Nous ne pouvons admettre qu'il soit séparé de sa femme et de son enfant de deux ans.

Nous informons les autorités françaises de notre démarche.

Dans l'attente de votre réponse,

Nous vous prions, Monsieur le Premier ministre, de croire en notre farouche attachement à la liberté et au respect du droit.

Monique Cerisier ben-Guiga, sénatrice honoraire ; **Claude Léostic**, Présidente des ONG pour la Palestine ; **Henri Bertholet**, ancien député-maire de Romans-sur-Isère ; **Robert Clément**, ancien Président du Conseil général de Seine-Saint-Denis ; **Jean-Jacques Degail**, chef d'entreprise à la retraite ; **Pierre-Nadir Doumandji**, ancien haut fonctionnaire de l'ONU ; **José Fort**, ancien grand reporter ; **Jean-Claude Lefort**, député honoraire, beau-père de Salah Hamouri ; **André Rosevègue**, militant de l'Union Juive Française pour la Paix ; **Daniel Voguet**, ancien avocat au barreau de Paris.

Contact : lesdixavecsalah@gmail.com

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :

<https://plateforme-palestine.org/Dix-Francais-proposent-a-Netanyahou-de-prendre-la-place-de-Salah-Hamouri-en>